



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

moyens financiers

Question au Gouvernement n° 3247

Texte de la question

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Mme la présidente. La parole est à Mme Dominique Nachury, pour le groupe Les Républicains.

Mme Dominique Nachury. Ma question s'adresse à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Il y a peu était remis le rapport portant proposition pour une stratégie nationale de l'enseignement supérieur, rapport qui affiche une grande ambition pour l'enseignement supérieur, entend répondre aux aspirations de la jeunesse et trace des pistes d'avenir.

Il y a quelques semaines ou quelques jours avait lieu la rentrée universitaire. Rentrée parfois différée, comme à Toulouse pour 1 200 étudiants ; rentrée avec 65 000 étudiants de plus qu'en 2014, soit l'équivalent de trois universités ; rentrée après des tests, ce qui traduit une sélection non avouée, avec parfois des tirages au sort, et très souvent des amphis bondés ou incapables d'accueillir tous les étudiants ; rentrée dans des bâtiments dont 40 % sont dans un état de dégradation inquiétant, voire franchement préoccupant pour 12 % d'entre eux. Je cite le rapport de notre collègue Anne-Christine Lang, mais on peut aussi consulter les deux sites suivants : « Ma salle de cours va craquer » et « Ruines d'université ».

Faire évoluer l'enseignement supérieur et les universités est une nécessité : mutualisation des moyens des composantes, meilleur usage des nouvelles technologies, pédagogie inversée. Mais cela passe aussi par la réhabilitation et l'adaptation des lieux d'enseignement et de vie, la réflexion sur les conditions d'accès à l'université et l'orientation, l'anticipation de la formation à de nouvelles pédagogies pour les enseignants, du supérieur comme du secondaire, pour les étudiants comme pour les lycéens.

Construire l'enseignement supérieur du XXI^e siècle ne peut être une incantation, un inventaire d'idées, une vaine promesse faite à la jeunesse et sans cesse renouvelée. Le budget de la mission « Enseignement supérieur et recherche », présenté ce matin en commission élargie, ne donne aucun signe encourageant.

Madame la ministre, quels axes, quelle réorientation des priorités et des moyens, et quels déploiements dans le temps entendez-vous retenir ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. Thierry Mandon, secrétaire d'État chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche. Madame la députée, votre question porte sur la rentrée universitaire et, bien au-delà, sur le nouveau défi auquel est

confrontée notre université, défi dont nous devons d'ailleurs nous féliciter...

M. Claude Goasguen. Ah ?

M. Thierry Mandon, secrétaire d'État. ...car il est dû à son succès. Le nombre toujours plus grand d'étudiants qui veulent y poursuivre des études ainsi que le nombre toujours plus grand d'étrangers qui souhaitent faire leurs études en France démontrent la capacité de notre université à qualifier les jeunes.

M. Claude Goasguen. Mais non !

M. Thierry Mandon, secrétaire d'État. Cette capacité est d'ailleurs reconnue par l'OCDE. En effet, 80 % des personnes diplômées de l'enseignement secondaire en France deviennent diplômées dans l'enseignement supérieur, contre une moyenne de 70 % dans les pays de l'OCDE.

Mais vous avez raison, ce bond démographique, que l'on évalue entre 38 000 et 40 000 nouveaux étudiants, hors doubles comptes, soulève un certain nombre de défis.

Le premier est un défi immobilier. Ce défi, le Gouvernement y répond puissamment à travers les contrats de plan État-régions puisque l'aide accordée au titre de l'immobilier universitaire dans les cinq prochaines années sera équivalente à plus d'1 milliard d'euros, complétée par 1 milliard d'euros provenant des collectivités territoriales.

Le Plan Campus, pour la même période 2015-2020, apportera 2,6 milliards d'euros supplémentaires à cet investissement immobilier.

Au terme de ces efforts, nous disposerons d'un immobilier de bien meilleure qualité. Des solutions innovantes devront peut-être compléter ces efforts.

Sur le plan budgétaire, le budget qui a été adopté ce matin en commission élargie est la marque d'un effort significatif en faveur du programme de soutien à l'université. Cet effort est le plus important réalisé depuis le début du quinquennat puisque, amendement gouvernemental compris, il sera en progression de 165 millions d'euros.

Enfin, grâce au numérique et à l'innovation pédagogique, notre université saura concilier la démocratisation et l'exigence de qualité qui doit animer les parcours de premier cycle universitaire. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

Données clés

Auteur : [Mme Dominique Nachury](#)

Circonscription : Rhône (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3247

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 octobre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 octobre 2015](#)